



Secrétariat général (SG)

Genève, le 1er mars 2023

Courriel: HRerecruit@itu.int

A l'attention de la Direction générale

Lettre circulaire N° 23/4

Sujet: **Avis de vacance N° 1047D-2023/TSB-TSP/EXTERNAL/D2**

Madame, Monsieur,

L'emploi décrit en annexe doit être pourvu au siège de l'UIT.

La description d'emploi correspondante, les aptitudes requises des candidats, ainsi que toutes indications utiles, figurent en annexe à la présente lettre.

Les Administrations sont priées de diffuser les avis de vacance à toutes les sources potentielles de recrutement: universités, instituts, associations d'ingénieurs et le secteur privé selon le cas.

Je serais reconnaissant à votre Administration de bien vouloir inciter les candidats et notamment les candidates qualifié(e)s à soumettre leur candidature pour l'emploi mentionné ci-dessus, au plus tard le 01/05/2023 sur notre site carrière :

<https://jobs.itu.int/job/Adjoint%28e%29-au-Directeur-du-Bureau-de-la-normalisation-des-t%C3%A9l%C3%A9com-et-Chef%28fe%29-du-D%C3%A9pt-TSP/936889155/>

La Conférence de plénipotentiaires a adopté la Résolution 48 (Rev. Dubaï 2018), décidant que: « ... lorsque des emplois vacants sont pourvus par recrutement international, lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats des régions du monde qui sont sous-représentées dans les effectifs de l'Union, compte tenu de l'équilibre entre le personnel féminin et le personnel masculin prescrit dans le régime commun des Nations Unies ; ».

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Doreen Bogdan-Martin
Secrétaire générale

Annexes: Avis de vacance N° 1047D-2023/TSB-TSP/EXTERNAL/D2

Job Title: Adjoint(e) au Directeur du Bureau de la normalisation des télécom. et Chef(fe) du Dépt. TSP

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers. L'UIT organise également les manifestations mondiales TELECOM, qui rassemblent les représentants les plus éminents des secteurs public et privé et favorisent les échanges d'idées et de connaissances, dans l'intérêt de tous.

Adjoint(e) au Directeur du Bureau de la normalisation des télécom. et Chef(fe) du Dépt. TSP

Numéro de l'avis de vacance: 1047

Secteur: TSB

Département: TSP

Pays du contrat: Suisse

Lieu d'affectation: Genève

Numéro de poste: ST02/D2/583

Grade: D2

Type de contrat: Durée déterminée

Durée du contrat: 2 ans avec possibilité de prolongation de 2 ans supplémentaires

Type de publication: Externe

Date limite de candidature (Minuit heure de Genève) 01 mai 2023

UNITE ORGANISATIONNELLE

Le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) répond à l'objet de l'Union concernant la normalisation des télécommunications en fournissant un appui administratif à des groupes chargés d'étudier des questions techniques, d'exploitation et de tarification et en facilitant l'adoption de recommandations sur ces questions en vue de la normalisation des télécommunications et des technologies de l'information à l'échelle mondiale. Pour atteindre ces objectifs, le Bureau de la normalisation des télécommunications, dans ses travaux, se conforme aux instructions des assemblées mondiales de normalisation des télécommunications (AMNT), des commissions d'études de la normalisation des télécommunications et du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications. Dirigé par un Directeur élu, le TSB fournit l'appui technique, administratif et logistique nécessaire aux assemblées et aux réunions des groupes susmentionnés.

Au sein du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB), le Département de la politique de normalisation des télécommunications (TSP) est responsable des politiques régissant les activités de l'UIT-T et a pour mission de maintenir la position occupée par ce Secteur dans le domaine de la normalisation au niveau mondial. Il supervise la mise en oeuvre du Plan d'action établi par l'AMNT et a pour tâche de repérer les technologies émergentes et d'analyser les tendances technologiques afin de conseiller les Membres sur l'évolution des activités de normalisation. Le Département est par ailleurs responsable, au sein du Bureau, de sa communication, des ressources humaines, des aspects financiers, des relations avec les membres, des initiatives sur le plan universitaire et du Journal de l'UIT, une revue consacrée à des thèmes de recherche dans le domaine des télécommunications et des TIC.

TÂCHES ET RESPONSABILITES

Sous la direction du Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, l'adjoint(e) au Directeur et Chef(fe) du Département de la politique de normalisation des télécommunications exerce les fonctions suivantes:

1. En qualité d'adjoint(e) au Directeur, il/elle:
 - 1.1 représente le Directeur du Bureau aux comités de gestion de l'Union et le conseille pour les questions découlant des décisions prises par ces comités; participe au Comité de gestion du TSB et contribue à l'élaboration des stratégies et politiques du TSB;
 - 1.2 coordonne la préparation du Secteur pour le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT), le Conseil, les Conférences de plénipotentiaires de l'UIT et les conférences mondiales ou régionales; seconde et conseille le Directeur pendant ces réunions;
 - 1.3 en tant que chef du secrétariat de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), coordonne la préparation des contributions du Bureau à l'Assemblée et conseille le Président de celle-ci sur les travaux de l'Assemblée;
 - 1.4 établit un dialogue étroit avec les membres et clients actuels ou les nouveaux membres et clients potentiels.
2. Gère les travaux du Département de la politique de normalisation des télécommunications, en supervisant la Division de l'engagement stratégique; le Journal de l'UIT et le Programme de l'UIT-T pour les établissements universitaires, ainsi que les Programmes de l'AMNT:
 - 2.1 dirige la mise en œuvre du programme de promotion, de communication et de politique du Bureau;
 - 2.2 établit le plan d'action de l'AMNT et dirige la mise en œuvre en temps opportun des Résolutions de l'AMNT.
3. Dirige le secrétariat du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) et veille à la mise en œuvre et au suivi des décisions du GCNT.
4. Gère les relations avec le Bureau des radiocommunications et le Bureau de développement des télécommunications, ainsi qu'avec l'ISO, la CEI et d'autres organisations de normalisation, dont la GSC (Global Standards Collaboration).
5. Représente le TSB aux réunions internationales relatives aux activités du Secteur.
6. S'acquitte de toute autre tâche connexe qui lui est confiée.

COMPETENCES ESSENTIELLES

Application des connaissances spécialisées; Aptitude à communiquer efficacement; Formation et échange de connaissances; Engagement à l'égard de l'organisation; Approche axée sur les résultats; et, Esprit d'équipe et collaboration.

COMPETENCES FONCTIONNELLES

Analyse, sûreté de jugement et aptitude à décider
Souci du client et de la prestation de services
Qualités de chef
Ouverture à l'innovation et au changement
Etablissement de réseaux et de partenariats
Aptitude à planifier et à organiser
Gestion efficace

COMPETENCES TECHNIQUES

- Excellente aptitude à négocier.
- Aptitude à repérer les principaux problèmes stratégiques, les occasions et les risques et à formuler et à prendre des initiatives adaptées.
- Fiabilité et engagement en vue de fournir dans les délais d'excellents résultats et d'atteindre les objectifs de l'UIT-T.
- Aptitude à constituer des équipes, à motiver le personnel et à assurer un travail d'équipe efficace.
- Aptitude à rédiger de façon claire et concise et à communiquer oralement de manière efficace.
- Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel et multiethnique en faisant preuve de tact et de respect pour la diversité.
- Aptitude confirmée à établir et à entretenir de bonnes relations de travail avec les fonctionnaires et les partenaires.
- Maîtrise des applications informatiques utiles.

QUALIFICATIONS REQUISES

Education:

Titre universitaire supérieur en ingénierie, télécommunications, sciences, mathématiques ou dans un domaine connexe, OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un titre universitaire supérieur dans l'un des domaines précités.

Pour les candidats internes, un titre universitaire de premier cycle dans l'un des domaines précités, associé à

vingt cinq années d'expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le titre universitaire supérieur à des fins de promotion ou de rotation.

Expérience:

Au moins vingt années d'expérience à des postes à responsabilité croissante dans le domaine de l'UIT dont au moins dix ans au niveau international. Un doctorat dans un domaine connexe peut être considéré comme équivalent à trois années d'expérience professionnelle. Expérience approfondie des travaux de l'UIT et réputation établie dans ce domaine.

Langues:

Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération).

DROITS ET PRESTATIONS**Salaire:**

Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations.

Salaire annuel à partir de \$ 117,280 + indemnité de poste \$ 108,015

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, merci de vous référer à <http://www.itu.int/en/careers/Pages/Conditions-of-Employment.aspx>

INFORMATION SUR LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Veillez noter que tous les candidats doivent remplir une demande en ligne et fournir des informations complètes et exactes. Pour postuler, veuillez visiter le site Web de l'UIT Carrières. L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences. L'UIT utilise des technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence, la correspondance par e-mail, etc. pour l'évaluation des candidats. Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés et que les candidats à l'étape de sélection finale seront soumis à une vérification des références sur la base des informations fournies. Les messages émanant d'adresses email différentes de celles de l'UIT - @itu.int - ne doivent en aucun cas être considérées. L'UIT ne facture aucun frais à aucun moment au cours du processus de recrutement.

L'UIT applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. L'UIT s'est engagée en faveur de la diversité et de l'intégration au sein de son effectif, et encourage tous les candidats quels que soient leur sexe, leur nationalité, leurs origines religieuses et ethniques, y compris les personnes handicapées, à postuler pour faire partie de l'organisation. La parité des genres est d'une grande importance pour l'UIT.